



Sundhouse

Ensemble vers de
nouveaux horizons



Trimestriel
N°2 – Avril 2018

Le Bulletin

LE MOT DU MAIRE

Le printemps arrive à Sundhouse, les tulipes et les primevères embellissent déjà notre village.

Le beau temps permet de remonter le moral de chacun et c'est avec plaisir que nous recevrons Madame Nicole PAVOT à l'accueil de notre mairie à partir du 23 avril.

Au service technique, Monsieur Didier BLEC a remplacé Monsieur François GERBER depuis le 1^{er} mars et il s'est déjà bien intégré à l'équipe !

Je profite de cet instant pour remercier les services de la Commune et les membres du Conseil Municipal de leur investissement et contribution quotidienne.

En matière de finances, les budgets de la Commune ont été votés le 16 mars à l'unanimité. La maîtrise des dépenses de la section de fonctionnement a permis de dégager une capacité importante d'auto financement pour la réalisation des opérations d'investissement. Malgré l'envergure de certains projets, les investissements n'impacteront pas les budgets futurs de la Commune.

En termes de fiscalité, il n'y a pas de hausse pour les impôts locaux. Les taux sont les mêmes qu'en 2017 pour la part communale et intercommunale. Un mot néanmoins sur la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui sera instaurée à partir de cette année.

Dans un registre plus festif, il me tient à cœur de féliciter les présidents des associations et leurs membres pour la bonne organisation de la période carnavalesque et particulièrement Monsieur Jean-Paul RIMBAULT.

Je remercie également les services de la gendarmerie et de la Sous-Préfecture.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de ces premières belles journées.

Le Maire

Jean-Louis SIEGRIST

Dans ce numéro :

Mot du Maire	1	Informations Ried'N'Run	3
Journée citoyenne	1	Calendrier des Fêtes	4
Le Budget 2018	2	Divers	4

JOURNEE CITOYENNE

Par une magnifique journée et dans la bonne humeur, les conseillers municipaux adultes et enfants, les riverains et l'association AAPPMA se sont lancés dans la traque au détritit jetés dans la nature. Soixante personnes se sont investies, armées de leurs gants, binettes et sacs en main dans différents chantiers :

- Entretien des chemins piétonniers du cimetière et du Moder Pfadlé
- Ramassage de déchets dans les entrées de village, piste cyclable, forêt du Rhin, route de Richtolsheim et dans le canal.

L'association AAPPMA à l'aide de 2 barques a recueilli de multiples déchets dans le canal tels que des bouteilles, du plastique, du lino....

Cette association entretient régulièrement les berges Est du canal, taille des végétaux et s'occupe du fauchage afin que les promeneurs puissent profiter de ce beau cadre mais malheureusement nous constatons toujours des dépôts malgré le panneau d'interdiction de la commune.

Pas moins de 28 sacs ont été déposés à la déchetterie (35 en 2017). Les personnes ont constaté une diminution des déchets mais la forêt du Rhin reste une zone où le comportement peu citoyen est frappant. La présence de pneus, des panneaux de cuisine, un GPS, des plastiques a été constatée....

Après 3 heures de travaux tous les participants se sont retrouvés à l'étang de pêche pour partager le repas de midi. Mme Gerber Josiane Adjointe a vivement remercié les participants pour ce geste citoyen envers notre cadre de vie et demande à chaque villageois de poursuivre ces efforts et respecter notre environnement.

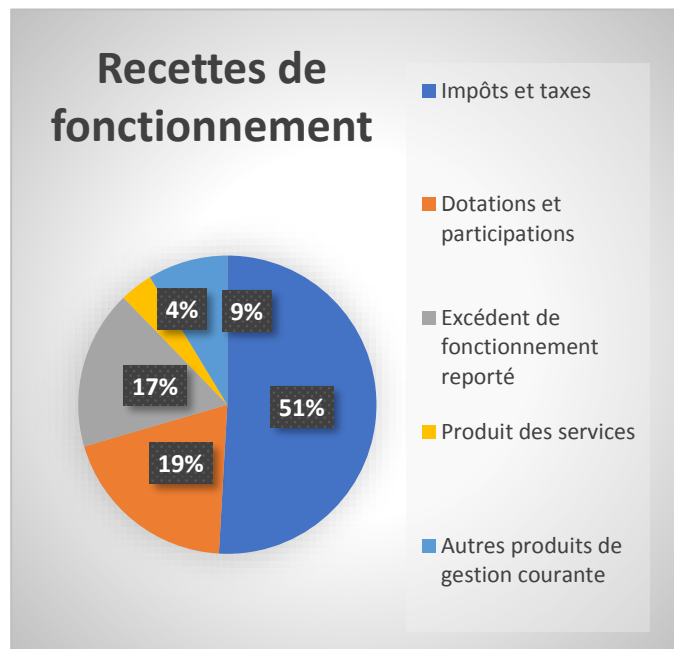
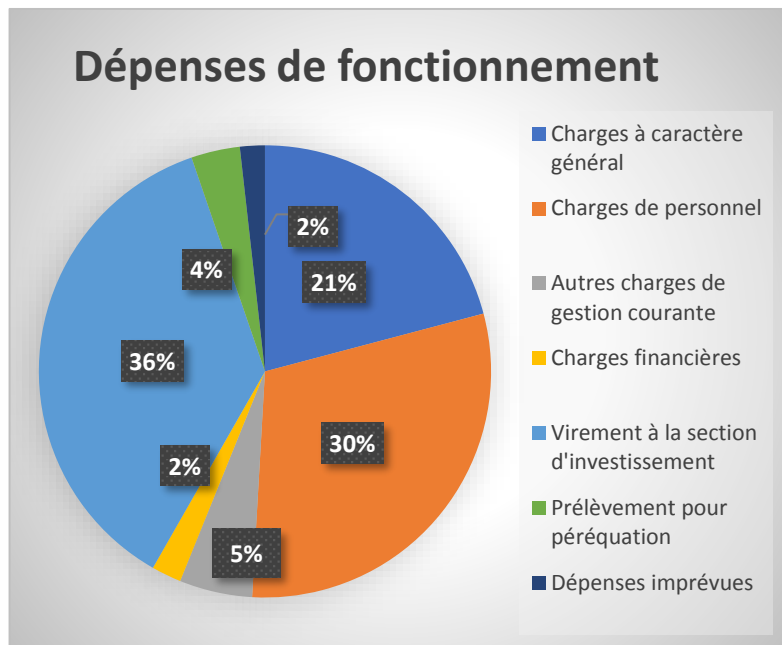


Le Budget 2018

Les prévisions budgétaires ont été débattues en Commission des finances le 7 mars et votées par le Conseil Municipal le 16 mars dernier. Le projet de rénovation/extension de la salle polyvalente reste l'opération principale. Le chantier a démarré à la date prévue.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- recettes de 1 410 954 €
- dépenses de 898 067 €
- part consacrée à l'investissement : 512 886 €



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES 4 035 023 € dont :

- 3 691 236 € pour des équipements (voir détail ci-dessous),
- 71 000 € de remboursement des emprunts (capital),
- 272 787 € de dépenses imprévues.

RECETTES 4 035 023 € dont :

- remboursement de TVA : 572 333 €
- excédent 2017 affecté aux investissements : 423 293 €
- autofinancement 2017 : 512 886 €
- subventions et participations : 1 143 000 €
- excédent d'investissement reporté : 422 509 €
- emprunt : 961 000 €

Les projets d'équipements :

15 - Gendarmerie	12 500,00
19 - Mairie	28 800,00
20 - Ecole primaire	1 860,00
23 - Matériel service technique	25 400,00
33 - Salle polyvalente	2 998 456,00
40 - Alignement voiries	1 500,00
48 - Atelier municipal	6 300,00
59 - Ecole Maternelle	12 120,00
65 - Modification POS	41 000,00
66 - Eglise	12 000,00
67 - Club House Stade	10 300,00
87 - Voirie	503 000,00
92 - Salle paroissiale	38 000,00
Total dépenses opérations d'investissement	3 691 236,00



2^{ème} Édition de Ried'N'Run

Dimanche 29 avril 2018

Fort du succès de la première édition en 2017, Ried'N'Run - la course d'obstacles 100% made in centre Alsace - revient le dimanche 29 Avril.

Ried'N'Run est une des premières courses d'obstacles de la région mais aussi un événement authentique et 100% local, organisé, géré et soutenu par des acteurs locaux. Pour cette seconde édition, Ried'N'Run consiste à effectuer un parcours d'environ **9km** sur des sentiers parsemés de **30 obstacles** naturels ou artificiels tels que passage dans la boue, échelle de singe, pyramide de paille, franchissement de murs et divers obstacles, etc.

Les départs de la course auront lieu par vague entre 13h30 et 14h10. Durant l'après-midi la circulation sur les chemins empruntés par le circuit sera coupée et il sera strictement réservé aux coureurs. Nous comptons sur votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Des « points visiteurs » au niveau des obstacles les plus sensationnels seront mis en place afin de permettre un accès simplifié et sécurisé pour les spectateurs sans toutefois entraver la progression des coureurs. Le plan ci-dessous offre un aperçu du circuit et des points visiteurs.

Plus d'infos sur www.riednrun.fr



Contact : Cédric Otzenberger / 06.72.64.40.32 / contact@riednrun.fr
www.riednrun.fr

CARNAVAL DE SUNDHOUSE VICTIME DE SON SUCCES !

Un grand merci à tous : Carnavaliers, Jurys, conscrits et organisateurs pour avoir contribué au succès de cette édition du Carnaval 2018. Le défilé a obtenu des applaudissements fournis devant la qualité des 62 groupes et chars qui avaient jalousement réservé leurs déguisements pour leur Rosenmontag. La Batterie fanfare en tête a donné le tempo de la joie et de la bonne humeur. Le Jury a décerné le 1^{er} prix à "Helsavatars au pays de Charlie de Hilsenheim", le 2^{ème} prix "Les Veruckti Papagei de Blodelsheim" et le 3^{ème} prix au groupe "Les hommes du Fox cirque". La fête a duré jusqu'au petit matin dans les trois restaurants du village et dans la salle polyvalente avec le bal organisé par l'Office Municipal. Le mot d'ordre CONVIVIALITE !! Rendez-vous pour le cru 2019 !

LES RENDEZ-VOUS FESTIFS ET ASSOCIATIFS AVRIL – MAI – JUIN – JUILLET 2018

Jeudi 26 avril :	Soirée fleurissement - Préau
Dimanche 29 avril :	Ried'N'Run
Lundi 30 avril :	Fête de la bière – Salle polyvalente
Lundi 14 mai :	Don du Sang - Salle polyvalente
Samedi 19 mai :	25^{ème} Tournoi de FOOT
Dimanche 10 juin :	Fête paroissiale - Salle polyvalente
Jeudi 21 juin :	Fête de la Musique
Samedi 14 juillet :	Concours de pêche inter-sociétés Feu d'artifice - Etang de pêche
Samedi 14 juillet :	Cérémonie de la Fête Nationale Place Crinoline
Lundi 06 août :	Don du Sang - Salle polyvalente



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Fermeture exceptionnelle de l'Agence Postale Communale : du lundi 30 avril au vendredi 11 mai 2018 inclus.
Merci de vous rendre à la Poste de Wittisheim pour récupérer vos colis et recommandés.

LE MULTI-ACCUEIL DE MARCKOLSHEIM PEUT GARDER VOTRE ENFANT PONCTUELLEMENT.

Un rendez-vous important, une obligation ou le besoin d'un peu de calme... et personne pour garder votre enfant ?

Savez-vous que le multi-accueil de Marckolsheim « Au Jardin des Loupiots » peut accueillir votre enfant âgé de 3 mois à 6 ans de manière occasionnelle ?

C'est possible du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h, pour une durée allant de 2 heures à 3 demi-journées par semaine ! Les réservations se font préalablement, de semaine en semaine, en fonction des demandes et disponibilités de la structure. Le multi-accueil est à votre disposition pour plus d'informations par mail, aujardindesloupiots@pepalsace.fr ou au 03 88 74 94 85.

Recrutement d'un Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles

La Commune recrute un(e) contractuel(le) titulaire d'un **CAP petite enfance** affecté(e) à l'école maternelle pour une durée de 1 an à compter de la prochaine rentrée scolaire. Possibilité de renouvellement.
Date limite de candidatures : le mardi 15 mai

Les candidatures sont à adresser à M. le Maire (CV et lettre de motivation).



Dépôt légal : avril 2018

Responsable de la publication : Jean-Louis SIEGRIST